

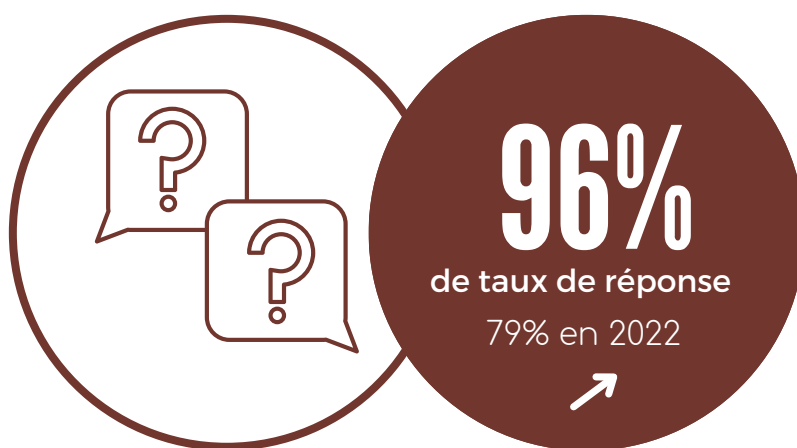


La Fondation AgroParisTech : son rôle, son impact

LE POINT DE VUE DES LAURÉATS 2023 DES INITIATIVES
APPRENDRE !, S'ENGAGER ! ET ENTREPRENDRE !

Sommaire

- P.03 Le développement des soft-skills des lauréats
 - P.04 Le développement des compétences techniques des lauréats
 - P.05 L'utilisation des fonds et la répartition
 - P.06 Les autres accompagnements de la Fondation
 - P.07 L'atteinte de l'objectif fixé (S'engager ! et Entreprendre !)
 - P.08 Les difficultés rencontrées
 - P.09 L'empreinte carbone
 - P.10 La moyenne de satisfaction des lauréats
 - P.11 Le profil des répondants parmi les lauréats 2023
-



Sur les 56 lauréats sollicités dans le cadre du suivi-évaluation, 54 ont répondu à l'enquête.

Le développement des soft-skills des lauréats

93 %

= 95% en 2022

des lauréats ont pris confiance en eux.

90 %

↑ 71% en 2022

des lauréats ont développé leur aisance l'oral.

90 %

↑ 86% en 2022

des lauréats se sont sentis engagés sur la question
des objectifs de développement durable (ODD).

88 %

↓ 95% en 2022

des lauréats se sont sentis utiles en réalisant
leur projet.

86 %

des lauréats ont gagné en autonomie.

86 %

des lauréats se sont ouverts davantage
à leur environnement (socialement, culturellement,
prise de conscience écologique, etc.).

77 %

↓ 90% en 2022

des lauréats ont renforcé leur capacité d'écoute
mutuelle.

Le développement des compétences techniques des lauréats

88 %

des lauréats ont développé leurs compétences en gestion de projet.

79 %

= 81% en 2022

des lauréats estiment avoir développé leurs compétences en gestion de budget.

77 %

↓100% en 2022

des lauréats ont développé leurs compétences de travail en équipe.

65 %

des lauréats ont développé des compétences en recherche de partenariat et sponsoring.

53 %

des lauréats ont développé des compétences dans la collecte de dons.

47 %

des lauréats ont développé des compétences juridiques.

47 %

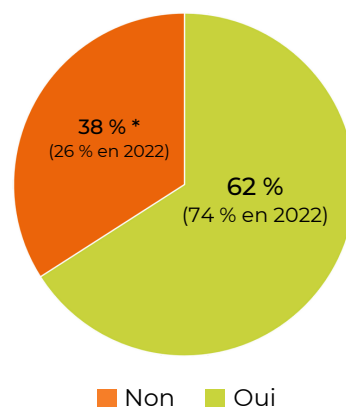
des lauréats ont développé des compétences en marketing et communication.

D'autres compétences ont été citées telles que : recherche scientifique, pratiques agricoles, montages et prises vidéos, étude de marché, relation client, résilience, maîtrise des langues internationales.

L'utilisation des fonds et leur répartition

La Fondation a versé 15 bourses (Apprendre!) et 41 prix (Entreprendre! et S'engager!) en 2023, allant de 250 euros à 10 000 euros. Les bourses allant de 500 euros à 10 000 euros, totalisent 49 500 euros, avec une moyenne de 3 300 euros par lauréat. Les prix, de 250 euros à 5 000 euros, totalisent 65 000 euros, avec une moyenne de 1 512 euros. Nous interrogeons les lauréats pour savoir si les besoins identifiés ont été couverts par la subvention versée.

La somme attribuée par la Fondation était-elle suffisante ?



des lauréats ont utilisé une partie ou la totalité des fonds pour préparer leurs voyages et assurer leurs dépenses quotidiennes :

alimentation, logement, transport, frais médicaux, etc.

60 %

50 % en 2022

25 % en 2022

53 %

des lauréats ont utilisé une partie ou la totalité des fonds pour acheter du capital matériel ou immatériel :

matériels audiovisuels, de montagne, scientifiques, matières premières, etc.

des lauréats ont utilisé une partie ou la totalité des fonds pour assurer leurs frais de fonctionnement :

frais de formation, rémunérations, frais de structures divers (banque, assurance, etc.)

26 %

20 % en 2022

17 %

des lauréats ont utilisé une partie ou la totalité des fonds pour assurer d'autres dépenses :

recherche et développement, preuve de concept, analyse de marché, investissement, permis de conduire.

*38% des lauréats estiment que l'aide de la Fondation n'a pas suffi à couvrir leurs besoins, les principales raisons étant que le montant de la subvention perçue a été inférieure à leur demande initiale auprès de la Fondation et que les coûts de recherche et développement et d'hébergements en laboratoire sont onéreux.

Cependant, ces lauréats reconnaissent que cette aide a été décisive pour initier leur projet. Cette aide au démarrage leur a permis d'obtenir des financements complémentaires provenant d'autres financeurs.

Les autres accompagnements de la Fondation



65 %

= 63 % en 2022

des lauréats déclarent avoir bénéficié d'une visibilité.

Site internet, réseaux sociaux, rapport d'activité, etc.

des lauréats S'engager! déclarent avoir bénéficié d'une collecte de dons via la Fondation.

63%

↑ 29 % en 2022



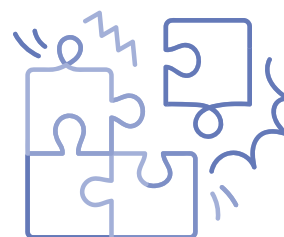
19 %

↓ 26 % en 2022

des lauréats déclarent avoir obtenu un accompagnement global de la Fondation.

des lauréats déclarent avoir bénéficié de mécénat de compétences.

15 %



14 %

↑ 11 % en 2022

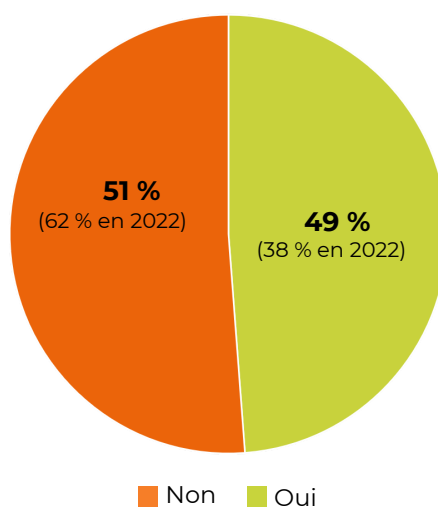
des lauréats déclarent avoir pitché lors des événements de la Fondation.

L'atteinte de l'objectif fixé | S'engager ! - Entreprendre ! |

Dans le cadre de la convention de mécénat signée avec la Fondation, chacun des lauréats de l'Initiative Entreprendre ! et de l'Initiative S'engager ! s'était fixé un objectif à atteindre d'ici un an.

Ces objectifs étaient, selon les projets, aussi bien de nature technique que numéraire (exemples : créer des prototypes, réaliser un premier test en laboratoire, commercialiser une gamme test, vendre des kits pédagogiques, projeter des films documentaires, augmenter le taux d'engagement sur les réseaux, quantifier le nombre de déchets ramassés, etc.).

Avez-vous atteint votre objectif ?



Les lauréats 2023 sont plus nombreux à avoir atteint leur objectif en comparaison avec les lauréats de l'année précédente.

Ils rencontrent toutefois toujours des difficultés à fixer des objectifs au démarrage de leur projet ainsi qu'à les atteindre. Pour justifier ces difficultés, les lauréats évoquent : un manque de fonds, des changements stratégiques en cours d'année, l'abandon du projet (pour les lauréats Entreprendre!), et une prise de retard sur la livraison de livrables (documentaire), des imprévus et un manque d'anticipation (pour les lauréats S'engager!).

Dès 2024, la Fondation formalisera un parcours d'accompagnement pour développer davantage le suivi des lauréats et travaillera notamment sur ces points.

Les difficultés rencontrées

48 % des lauréats ont manqué de compétences (techniques, scientifiques, gestion de projets)
↑ 26 % en 2022

27 % des lauréats ont manqué de moyens matériels.
↓ 42 % en 2022

45 % des lauréats ont manqué de moyens financiers.

26 % des lauréats ont manqué de moyens humains.
↑ 19 % en 2022

33 % des lauréats ont fait face à des imprévus.
↓ 63 % en 2022

12 % des lauréats ont rencontré des difficultés dans la gestion de budget.
= 11 % en 2022

33 % des lauréats ont fait face à des difficultés personnelles.
↓ 48 % en 2022

Autres difficultés citées : recherche d'un logement, obstacles dans la passation de l'équipe, contact avec des interlocuteurs, difficultés à pénétrer un marché complexe, incapacité à développer le produit.

Quelles compétences pour lutter contre ces difficultés ?

Les lauréats qui estiment avoir fait face à des difficultés indiquent avoir manqué de compétences dans les domaines de la finance, de la comptabilité, du droit, de la communication et dans la recherche de partenariats. D'autres ont souligné le manque de compétences scientifiques, ainsi que des difficultés à se former et à planifier correctement les tâches et missions.

L'empreinte carbone | S'engager ! |

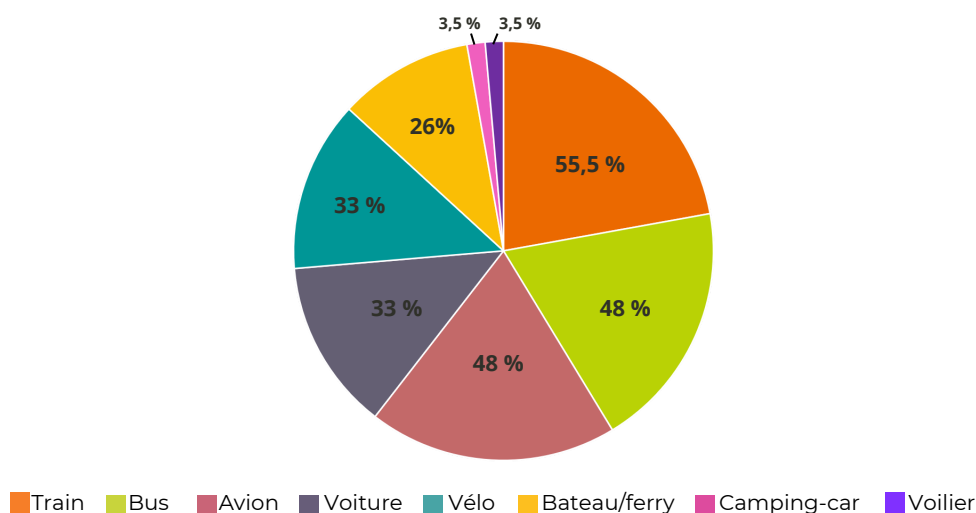


3,06
TONNES *
par personne

*30 % des interrogés ont calculé leur empreinte carbone

Depuis deux ans, nous suggérons aux lauréats de l'initiative S'engager! de calculer l'empreinte carbone de leur projet afin des les sensibiliser à leurs impacts et les faire se questionner sur les alternatives ou actions qu'ils peuvent mettre en place afin de la réduire ou la compenser. A partir de 2024, le calcul de l'empreinte carbone sera obligatoire dans le dossier déposé lors de l'appel à projets. Cet éveil de leur conscience écologique leur permet d'aligner leurs départs à l'international avec leurs projets écologiques et solidaires.

Moyens de transports mobilisés



Actions citées pour réduire l'empreinte carbone du projet

Transports

- Favoriser les mobilités douces
- Utiliser les transports en commun
- Limiter les déplacements

Alimentation

- Privilégier les circuits courts et locaux
- Adopter un régime végétarien

Végétaliser

- Planter des arbres

Déchets/Recyclage

- Réduire et trier les déchets
- Utiliser des matériaux recyclables ou récupérés
- Éviter les flyers
- Limiter les déchets plastiques
- Organiser des nettoyages de plages
- Privilégier les objets de seconde main

Logements

- Bivouaquer
- Loger chez l'habitant

La moyenne de satisfaction des lauréats



Les lauréats sont satisfaits de l'accompagnement, du suivi assidu, ainsi que de la réactivité dont la Fondation fait preuve.

La Fondation est selon eux une source de motivation et de soutien, créant les conditions idéales pour concrétiser leurs projets grâce à sa bienveillance, son écoute, ses conseils et son soutien au démarrage.

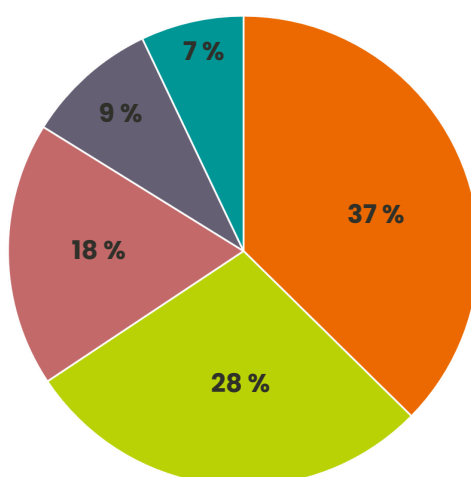
Ils soulignent le fait que les aides financières constituent de véritables tremplins et que la Fondation facilite la mise en contact avec des experts et des partenaires potentiels, offrant ainsi de nouvelles opportunités.

La Fondation a pour objectif chaque année d'améliorer son accompagnement auprès des lauréats de ses initiatives en renforçant le lien avec la recherche à travers ses chaires partenariales, en organisant des événements pour favoriser la mise en réseaux et la visibilité et en développant un parcours adapté à leurs besoins spécifiques composé d'ateliers et de webinaires sur les thématiques suivantes :

- Pour S'engager! : définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, montage d'un budget prévisionnel, collecte de dons, etc.
- pour Entreprendre! : pitcher son projet, levée de fonds, étude de marché, etc.

Les lauréats ont également suggéré que la Fondation augmente son enveloppe attribuée aux projets et qu'un suivi plus régulier lors de rendez-vous individuels et/ou partagés avec d'autres porteurs de projet soit organisé.

Comment avez-vous eu connaissance de la Fondation ?



■ Email ■ Bouche à oreille ■ Enseignants-chercheurs et personnels ■ Réseaux sociaux ■ Intervention en amphithéâtre

Le profil des répondants parmi les lauréats 2023

Initiative S'engager !

19 répondants sur 19 projets financés

- Sous l'Ombre de l'Arbre
- Carnet de root
- Mission Ganesh Himal
- Bike to the future
- Cordilleras
- Women For The Earth
- CirculAgronomie
- Association CERCLE (pour le Festival Saclaque)
- Shake Your City
- Misi Karang
- Biodiversité sous nos pieds
- SEA Plastics
- AgrosMigrateurs
- AKVO
- Paroles de Paysans (4 projets : Les Yeux du Changement, El efecto mariposa, Ecol'odyssée, Gaïardes)
- AgroVéloCity
- Impulso
- Loop
- Clim'Adapt

Initiative Entreprendre !

20 répondants sur 22 projets financés

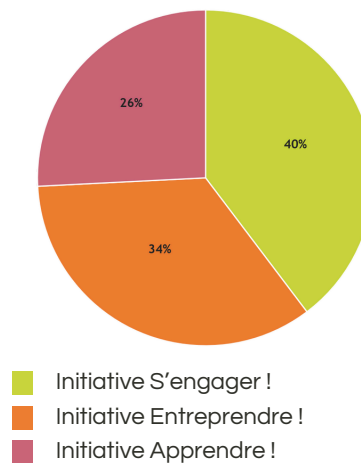
Entreprendre (6/6)

- 9 mois à croquer (association Alim'Mater)
- Fungu'it
- Paysans Production
- PRONOE
- MARCO
- Protème

Maturation (6/6)

- BIO'Clock
- Les Frimeuses
- NHORSMANDY
- PTOLEME.AI
- Tik'Tac Ltd
- Spidilk

Répartition par initiative



Initiative Apprendre !

15 répondants sur 15 bourses versées

Mobilité (6/6)

Ryan Aberkane
Raphaël Benerradi
Nora Dollet Nédellec
Rith Théa Hak
Laura Lopez
Justine Sohler

Attractivité (4/4)

Armande Brinda Ebanga Ngono
Azza Mahjoubi
Aïssata Ndiaye
Jhonatan Ramos Felix

Cosm'éthique (5/5)

Marisol Castellanos
Lorie Da Costa Pinto
Laure Dupuis
Donia Mersni
Alice Thiaville

Créativité (8/10)

- Utilisation des micro algues pour une aquaculture durable
- Compodz
- Cultivons Autrement
- Easy Horse Feeding
- Production d'électricité à l'aide de la rotation du flagelle bactérien
- Forest Data Manager
- Ser'O2
- Élaboration d'une barre de céréales à base de luzerne
- BlocChêne
- ECOSYS

Un grand merci !

La Fondation remercie tous les répondants qui ont contribué à cette enquête. Chaque année, cet exercice permet à la Fondation d'améliorer l'accompagnement de ses lauréats.

Ensemble, citoyennes et citoyens du vivant !



www.fondation.agroparistech.fr



22, place de l'Agronomie 91 120 Palaiseau
fondation@agroparistech.fr